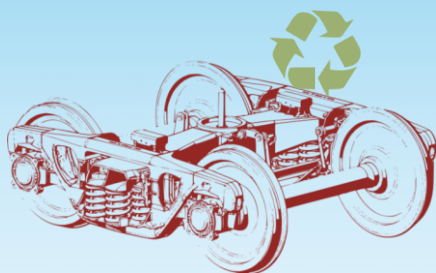


Dossiers UNSA-Ferroviaire en cours :

- industrialisation de la déconstruction des matériels ferroviaires réformés,
- IKV/PDE.

L'UNSA de nouveau encouragée pour son travail

août/septembre 2017



L'UNSA-Ferroviaire élabore depuis près de 24 mois 2 dossiers au Groupe Public Ferroviaire SNCF qui concourent, chacun dans leur domaine, au développement durable :

- l'industrialisation de la déconstruction des matériels ferroviaires réformés,
- l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) & Plan de Déplacement Entreprise (PDE).

Une délégation UNSA, invitée et présente lors des 8^{èmes} rencontres pour les énergies renouvelables à la Maison de la Chimie le 12 juillet à Paris, a échangé avec de nombreuses personnalités de la sphère politique ou issues de la société civile. Lors de cette rencontre, l'UNSA venant d'être primée et félicitée aux talents du vélo 2017, a médiatisé nos dossiers en cours.

Barbara POMPILI, Présidente de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée Nationale, vient d'adresser un courrier d'encouragement pour nos 2 dossiers en cours.

L'UNSA-Ferroviaire, par ce courrier, se voit de nouveau encouragée dans sa démarche globale :

- agir pour le développement durable,
- agir en faveur des mobilités douces,
- contribuer à l'économie circulaire.

L'UNSA-Ferroviaire va initier une rencontre avec Mme POMPILI, notamment en amont du dépôt officiel du dossier IKV/PDE à la Direction du GPF SNCF, courant octobre 2017.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Barbara POMPILI
Députée de la Somme
Présidente de la commission du Développement durable
et de l'aménagement du territoire

Monsieur Laurent FAUVIAU
Secrétaire Fédéral
Pôle Communication
UNSA-Ferroviaire

Paris, le 20 juillet 2017

Monsieur le Secrétaire Fédéral,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier de félicitations et vous en remercie sincèrement.

Agir pour un nouveau modèle de développement, respectueux de l'environnement, de la biodiversité et créateur d'emplois, est une priorité qui nécessite l'implication de tous, à tous les niveaux. En tant que Présidente de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, vous pouvez être assuré de ma détermination à agir en ce sens.

Les enjeux auxquels nous avons à faire face sont essentiels. Je sais pouvoir compter sur votre implication, qui contribuera à faire de la France un modèle de la transition écologique. N'hésitez pas à revenir vers moi pour tout échange à ce propos lorsque l'agenda législatif s'y prêtera. Mes collaboratrices Alexandra LUCIANI [REDACTED] et Carine Lalmant [REDACTED] se tiennent à votre disposition pour tout échange ou documentation complémentaire que vous jugeriez utile de porter à ma connaissance.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Fédéral, l'expression de mes cordiales salutations.



Barbara POMPILI

Secrétariat personnel de la Présidente : Tel : 01 40 63 25 17 – n.barcelo@assemblee-nationale.fr
Circonscription : 2, rue Saint-Leu – 80000 Amiens – Tel : 03 22 91 65 33 – permanence@barbarapompili.fr

Secrétariat de la Commission : 95, rue de l'Université, 3^{ème} étage - Tél : 01 40 63 25 31 - Fax : 01 40 63 25 92
Adresse postale : Assemblée nationale : 126, rue de l'Université, 75355 Paris cedex 07 SP



Le saviez-vous ?

La commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire a été créée le 1^{er} juillet 2009, en même temps que la commission des Affaires économiques, par scission de la commission des Affaires économiques, de l'environnement et du territoire.

Conformément à l'article 36, alinéa 14, du Règlement de l'Assemblée Nationale, les domaines de compétence de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire sont l'aménagement du territoire, la construction, les transports, l'équipement, les infrastructures, les travaux publics, l'environnement et la chasse.